Image not found or type unknown

Doutes sur la fiabilité d'un véhicule acheté d'occasion chez un c

Par **Autexier Chantal**, le **24/11/2017** à **18:49**

1/ Est-il possible de demander le passé (accidentel) d'un véhicule (juin 2010 - 29000km) acheté d'occasion (nov. 2011), actuellement 70000km, présentant d'importantes réparations presque toutes en même temps :
- la climatisation (compresseur à changer, env. 600€)+ révision km
- la direction-assistée a dû être remplacée ++ : total facture 831€)
Ces 2 problèmes sur un véhicules de 7 ans - 70000 km, selon un autre garagiste semblent prématurés.

2/
. l'entretien km + la réparation de la D° Assistée effectués dans 2 garages différents l'un Peugeot et l'autre Peugeot-Citrën, mal effectués présentent encore 2 anomalies (fuite d'huile consécutive à un joint qui devait être changé e, la 2ème, fuite du liquide additif de la Bte de Dir°. De plus, il s'est avéré notamment qu'un cache de la roue AR-G s'est décroché et qu'un boulon maintenant le moteur partie inférieure a été oublié d'être serré, j'ai risqué un accident alors que je venais de faire 500km .
P.S - *[Par économie budgétaire, j'avais demandé cette année à baisser mon contrat d'assurance (1/3) qui ne me permets plus de bénéficier de la protection juridique.*
Quel recours puis-je avoir hormis un expert automobile à ma charge ?
Je vous remercie de bien vouloir vous pencher ces 2 questions.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés